

L'honorable M. FARRIS: La Grande-Bretagne a mis bien du temps à atteindre à la démocratie. La plupart des pays du monde moderne ne sont pas en état ni en mesure d'établir la démocratie chez eux. Lorsqu'elle arrive trop tôt dans un pays, elle faillit à la tâche. Nous l'avons vu en Italie et nous pourrions nommer ici d'autres pays. La Russie n'est pas une démocratie. Je n'attaque aucunement la Russie. Je rends ici hommage à ses merveilleuses réalisations dans les domaines économique, social et militaire, durant la présente grande guerre, mais j'ai l'impression que Staline serait insulté si quelqu'un s'avisait de dire que la Russie est une démocratie comme nous entendons cette forme de gouvernement. Prenons une nation quelconque, une nation qui vient de sortir de la barbarie. Elle ne passe pas tout de suite à la démocratie. Le premier signe d'organisation est le grand chef et son pouvoir absolu. Le gouvernement autonome ne s'installe que lentement et cela prend du temps. La Grande Charte a été en honneur en Angleterre pendant sept cents ans. Lorsque le roi Jean a été obligé de signer la Grande Charte, la démocratie comme nous l'entendons n'existait pas en Angleterre. Ce sont les nobles qui ont enlevé par la force le pouvoir que possédait le roi et c'est pour eux et pour leur classe que la Grande Charte a été établie. La masse du peuple anglais n'avait jamais encore alors entendu parler de la démocratie et, si on la leur avait offerte, ces gens n'auraient pas su comment en assurer le fonctionnement. Il a fallu mille ans à l'Angleterre pour atteindre à une démocratie effective. Penser qu'on peut d'une agglomération de nations à tous les stades de la formation économique et sociale, et dont plusieurs n'ont aucune idée de la démocratie, faire une union démocratique, c'est méconnaître la réalité et espérer l'impossible. Cependant, je n'ai aucun doute qu'un jour viendra où, de cette organisation, si nous pouvons la maintenir, sortira une démocratie des nations. Je le répète, c'est là un idéal que nous devons entrevoir et nous efforcer à atteindre, mais que nous ne devons pas chercher à réaliser trop tôt.

Voilà, honorables sénateurs, mon opinion sur la façon d'aborder cette question,—mais j'ai bien peur d'avoir déjà parlé trop longtemps.

Des VOIX: Non, non.

L'honorable M. FARRIS: Je le répète, je pense que cette question est de la plus haute importance.

Maintenant, "en deuxième lieu",—examinons un peu les propositions de Dumbarton-Oaks qui seront soumises aux délégués à la conférence et qui serviront de base à la dis-

cussion. Vous constaterez, honorables sénateurs, que la lettre d'acceptation du Canada était rédigée en termes fort prudents. L'invitation laissait entendre que les propositions de Dumbarton-Oaks seraient la base du plan, mais l'acceptation du premier ministre stipulait qu'elles seraient la base de la discussion de ce plan, et c'est bien, selon moi, la façon dont toute cette question devrait être envisagée. Les nations qui vont à San-Francisco devraient admettre que ces propositions constituent une excellente base de discussion, pas davantage.

Il est dit dans les propositions de Dumbarton-Oaks que l'organisation est fondée sur le principe de "l'égalité souveraine de tous les Etats pacifiques". L'honorable sénateur de De Salaberry (l'honorable M. Gouin) qui a prononcé l'autre soir un des plus intéressants discours que j'aie entendus au Sénat—j'étais absent lorsque l'honorable sénateur d'Inkerman (l'honorable M. Hugessen) a pris la parole—a exprimé quelque inquiétude au sujet du sens de ces mots. Si son interprétation est exacte, je comprends son inquiétude mais, à mon sens, ces paroles ressemblent énormément à l'introduction d'un autre document important qui porte que "tous les hommes sont nés libres et égaux". Ce principe-là dépend de la façon dont on l'interprète. Je ne crois pas que l'introduction aux propositions de Dumbarton-Oaks signifie que toutes les nations souveraines sont égales. Je mettrais la déclaration en doute si c'était le sens qu'on lui donnait. Je serais de l'avis de l'Irlandais qui estimait qu'un homme en vaut un autre—et quelquefois plus qu'un autre. Voici la façon dont j'interprète l'introduction: chaque nation possède au même titre qu'une autre le droit à la souveraineté. Pour moi, la déclaration ne signifie que cela; autrement, elle serait un non-sens. Chaque nation a le droit d'être libre; chaque nation a le droit d'être un Etat souverain et d'établir la forme de gouvernement que sa population désire. Dans ce sens, toutes les nations devraient être sur un pied d'égalité. Toutefois, lorsqu'on traite d'égalité au point de vue intelligence, éducation, richesse, puissance ou moyens de faire la guerre ou de maintenir la paix, c'est ridicule de dire que toutes les nations jouissent d'une égalité souveraine, parce que, dans ce sens, ce n'est pas le cas.

Dans l'examen de la question, l'une des premières choses qu'il faut établir c'est la différence essentielle entre le Pacte de la Société des Nations et les propositions de Dumbarton-Oaks. On les a exposées si souvent à la Chambre et ailleurs qu'il me suffit de mentionner ce qui a trait à la discussion. La principale distinction porte sur la question